

Informations brèves du CJB (séance du 28 avril 2010)

La Neuveville, le 29 avril 2010

Mesures fédérales d'économie dans le domaine des transports

Le Conseil du Jura bernois (CJB) s'oppose aux coupes budgétaires prévues par la Confédération dans le domaine des transports publics. Il estime que le programme présenté le 25 février par le Conseil fédéral risque de conduire à une péjoration du service aux usagers des zones rurales. Le CJB appuie les critiques de la Direction cantonale des travaux publics, des transports et de l'énergie (TTE) sur cette question. Il a également écrit au Conseillers aux Etats bernois et aux Conseillers nationaux du Jura bernois et de Bienne pour les appeler à rejeter ces mesures. Le CJB indique toutefois, en réponse aux inquiétudes de plusieurs communes du Jura bernois, qu'il a l'espoir que la mobilisation des cantons, des villes, des régions et des associations dans toute la Suisse permette de rejeter la proposition du Conseil fédéral.

Autres dossiers

Dans sa séance du 28 avril 2010, le CJB a également :

- salué la réponse favorable la Direction des travaux publics, des transports de l'énergie (TTE), qui s'est engagée sur son intervention à mieux tenir compte des entreprises du Jura bernois dans les procédures d'adjudications sélectives pour les travaux de construction de l'A16 ;
- demandé à être associé au projet « Berne – région de la capitale suisse », afin que le Jura bernois soit représenté malgré le désintérêt de la Ville de Moutier ;
- décidé de mettre en place un prix culturel qui sera attribué pour la première fois lors de la prochaine législature ;
- été informé d'une rencontre entre sa section Instruction publique et la direction de la HE-Arc, lors de laquelle il a été question des défis et besoins liés au projet de nouvelle convention HES-SO, à la mise en place du campus neuchâtelois pour les domaines de la santé, l'économie et l'ingénierie et au regroupement des instituts de recherche en ingénierie à Saint-Imier et La Chaux-de-Fonds ;
- pris position en faveur de la conclusion d'une convention entre les cantons de Berne et de Neuchâtel afin de régler la coopération intercantonale entre la future conférence régionale Biel/Bienne – Seeland – Jura bernois (BBSJB) et l'Association Réseau urbain neuchâtelois (RUN) ;

- répondu au Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF), qui lui avait demandé des précisions sur la modification de l'Accord-cadre sur la mise en place d'institutions communes ;
- constaté que la nouvelle ordonnance sur le Fonds du sport a tenu compte de ses propositions visant à lui permettre de conserver l'intégralité de ses compétences décisionnelles en la matière et à maintenir une pratique la plus généreuse possible malgré les nécessaires mesures d'assainissement ;
- pris connaissance de l'octroi d'un crédit pour des transformations à la prison régionale de Moutier, accordé par le Conseil-exécutif sur sa recommandation.

Informations

Secrétariat général du CJB : 032 / 493 70 73